

RELOAD - Durée du travail

Chiche, on baisse la durée du travail ?

Quelques repères CGT

La CGT aborde ces négociations dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie et de travail de tous les salariés et de rendre à Airbus son attractivité. De plus, nous n'avons pas vocation à travailler pour enrichir sans fin quelques actionnaires au détriment de notre avenir et de celui de notre écosystème ! Nous visons donc :

- ◇ La baisse du temps de travail (semaine de 4 jours / 32 heures / forfait à 200 jours sans perte de rémunération).
- ◇ L'horaire variable (plus de souplesse pour le salarié au forfait horaire) avec le système de débit / crédit.
- ◇ Les temps de pause et de repas rémunérés en temps de travail effectif.
- ◇ Une reconnaissance de la pénibilité par l'octroi de repos supplémentaire, temps partiel choisi et accompagné, baisse du temps de travail en fin de carrière, améliorer le dispositif de départ à la retraite anticipé.
- ◇ La récupération de nos conquies sociaux. Par exemple la journée de solidarité payée par Airbus et chômee et le maintien du préavis de retraite payé et non travaillé.

La CGT sera la porte-parole de vos revendications afin d'avoir un statut d'Airbus attractif, moderne et tourné vers le progrès social.

Les négociations sur la durée du travail ont débuté le lundi 19 avril 2022 et vont s'étaler sur plusieurs mois. 8 thèmes seront abordés durant cette négociation :

Durée du travail applicable : forfaits jour / horaire	
Horaire collectif Horaire individualisé	Organisation du travail Salariés à l'horaire en équipe
Journée de solidarité	Organisation du travail Salariés à l'horaire en journée normale et managers en production
Organisation des repos	
Habillage Déshabillage	Heures supplémentaires Modulation du forfait jours

Notre objectif : la réduction du temps de travail

Pour la CGT, les gains de productivité énormes ont été et seront encore réalisés par les salariés d'Airbus. Ces gains doivent être utilisés pour réduire notre temps de travail pour :

Travailler moins : afin de permettre aux salariés de profiter pleinement de plus de temps libre pour les activités personnelles, familiales, associatives, culturelles, sportives ou citoyennes.

Travailler moins pour polluer moins :
<https://www.monde-diplomatique.fr/2021/06/LECOEUVRE/63211>

Travailler mieux : tout salarié reposé et épanoui est plus efficace et innovant que s'il est surmené ou au bord du *burnout*. Les troubles psycho-sociaux liés au travail augmentent : travailler moins est un moyen de préserver notre santé.

Travailler tous : afin de partager le travail avec de nouveaux salariés (les jeunes diplômés par exemple). Dans un pays où le chômage de masse est la règle, notre entreprise (qui bénéficie de réductions d'impôt et de contrats publics) a aussi une responsabilité sociale. Il faut pouvoir accueillir ces travailleurs privés d'emplois.

Nous vous consulterons très prochainement afin que vous puissiez vous exprimer sur les questions de temps de travail à Airbus. La CGT pourra ainsi défendre vos revendications auprès de la Direction du groupe.

Les premières propositions : hold-up sur le temps de travail !

La Direction fait des propositions pour augmenter notre temps de travail et s'offrir des « salariés flexibles ».

La Direction affirme que nous voudrions travailler plus parce que nous plaçons des jours dans nos CET => Le raccourci est rapide. Si nous y plaçons des jours, c'est souvent à cause d'une charge de travail trop importante (conscience professionnelle) qui empêche de prendre ces congés, par la volonté de partir plus tôt à la retraite, ou pour monétiser les jours placés dans le CET afin de parer à un imprévu par exemple. A plusieurs reprises, la CGT a rappelé cette réalité à la Direction !

C'est dit !!

Les objectifs de la direction sont clairs

Il s'agit d'allonger la durée du travail...

- ⇒ un unique forfait jour de 216 jours / an au lieu de 214 jours à ADS (actuellement 211 jours pour la majorité des salariés du groupe)
- ⇒ le lundi de Pentecôte toujours travaillé, au titre de la journée de solidarité.
- ⇒ temps d'habillage / déshabillage en production sorti du temps de travail avec un forfait de 40€ sur 11 mois soit 37€ par mois. Pour la direction, le temps de travail c'est seulement quand on est à son poste !

... et de se donner la possibilité de moduler la durée du travail en fonction de la charge de travail :

- ⇒ 75% des RTT des salariés cadres et non-cadres seraient à la disposition de la direction et de la hiérarchie !

Pour les salariés en forfait horaire :

- ⇒ maintien de la durée du travail annualisée malgré les problèmes que cela engendre, comme le paiement annuel (et non mensuel) des heures supplémentaires...
- ⇒ La référence annuelle à 1607 heures / an (35 heures par semaine)
- ⇒ pas de débit / crédit qui permet aux salariés de manière mensuelle de capitaliser des heures avec l'horaire variable et de les réutiliser dans le mois selon leurs besoins.
- ⇒ l'horaire variable (d'heure d'arrivée et de départ) remplacé par de la souplesse managériale qui ne doit pas dépasser 10 minutes !

L'annualisation permet à l'employeur une modulation des horaires de travail avec des semaines hautes (au-delà de 35h) et des semaines basses (en deçà des 35 h). C'est la flexibilisation du temps de travail.

AVIS de la CGT :

Les propositions de la Direction penchent toutes dans le sens des seuls besoins opérationnels. L'équilibre vie privée / vie professionnelle est mis de côté alors même que nous avons réalisé à Airbus des bénéfices record au premier trimestre 2022.

En ne tenant pas compte des attentes des salariés concernant les évolutions sociétales comme la réduction du temps de travail (expérimentation de la semaine de 4 jours dans 200 entreprises en Espagne ou à LDLC en France par exemple), la Direction met en péril l'attractivité du groupe déjà en baisse depuis de nombreuses années.